

## 2. LE RESPECT DES TRAITÉS SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS - SALT II

### Contexte

Le Traité SALT II sur la limitation des forces nucléaires stratégiques a été signé à Vienne le 10 juin 1979 par le président américain Jimmy Carter et le dirigeant soviétique Leonid Brezhnev. Les deux parties ont toujours accepté de se conformer aux dispositions du Traité, même s'il n'a jamais été ratifié par le Sénat américain.

Le Traité SALT II devait officiellement expirer le 31 décembre 1985. La même année, le président Reagan a communiqué au Congrès deux rapports<sup>1</sup> faisant état des violations des traités sur la limitation des armements par les Soviétiques. Les infractions dénoncées par le président concernaient essentiellement l'accord SALT II et le Traité sur les missiles anti-missiles balistiques, mais on a également prétendu que l'URSS avait violé le Traité sur la limitation des essais nucléaires, le Traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires et la Convention sur les armes biologiques ou à toxines. En ce qui a trait au respect de l'Accord SALT II, le principal sujet d'inquiétude des États-Unis est le nouveau missile intercontinental mobile SS-25 déployé par l'Union soviétique. En effet, les États-Unis prétendent que le SS-25 est un "nouveau" missile, interdit aux termes de l'Accord SALT, et que l'Union soviétique a beaucoup trop codé la télémétrie des essais en vol de ce missile. L'Union soviétique, quant à elle, prétend que le SS-25 n'est qu'une version modernisée tout à fait conforme aux dispositions du traité, d'un missile plus ancien, le SS-13.

Le 10 juin 1985, le président Reagan a annoncé que le prochain déploiement d'un nouveau sous-marin Trident, prévu pour le mois de

---

<sup>1</sup> Rapports du président au Congrès sur le non-respect des accords de limitation des armements par l'Union soviétique, 1<sup>er</sup> février 1985 et 23 décembre 1985.